

Franklin crie encore "*Eau Secours!*"

André Hébert
pour le Régleau
Regroupement citoyen pour une gestion de l'eau
Monsieur Hébert est aussi le représentant du Collège électoral des citoyens au Comité de
Coordination de la Coalition *Eau Secours!*
24 juillet 2007

Les citoyens de **Franklin** sont encore une fois tenus en haleine sur la question de la réserve d'eau souterraine.

Rappelons-nous qu'au printemps 2004, **la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)** avait refusé au promoteur local, ***Les Vergers Leahy inc.*** (les produits *Délipomme* et *Applesnax*), le dézonage d'un territoire sur lequel ce dernier voulait pomper la réserve d'eau souterraine pour l'embouteiller. Dans sa décision, la Commission avait alors expliqué qu'elle devait s'assurer que la réserve d'eau en zone agricole soit d'abord disponible pour l'agriculture actuelle et future et que le projet d'embouteillage mettait en péril cette disponibilité.

Cette décision de la CPTAQ a été portée en appel par le promoteur et le jeu juridique entourant la décision contestée suit son cours depuis trois ans !

Entre-temps, le promoteur et ses sbires ne se sont pas croisés les bras. Après avoir harcelé pendant quelques années plusieurs conseillers municipaux défavorables à son projet, le promoteur s'est impliqué à fond (sic) dans les élections municipales de novembre 2005 et a réussi à mettre au pouvoir un conseil municipal favorable à l'embouteillage.

Aussitôt élu, ce nouveau conseil s'est empressé de poser des gestes non équivoques en faveur de *Les Vergers Leahy inc.*, notamment la confection d'un nouveau règlement de zonage qui autoriserait, dans 2 zones propriétés du promoteur, le captage pour fins d'embouteillage.

Après plusieurs semaines de cafouillage administratif susceptible de mélanger la population sur ses intentions réelles, le conseil municipal arrêta la date du 18 juillet 2007, en plines vacances de la construction, pour ouvrir un Registre sur son nouveau règlement de zonage. Seules les signatures de 205 citoyens habiles à voter pouvaient désormais arrêter le rouleau compresseur et empêcher la confirmation d'un règlement de zonage favorable à l'embouteillage !

À 19 heures, le 18 juillet 2007 à la fermeture du Registre, grâce à la détermination de citoyens

soucieux de protéger leur réserve d'eau souterraine, **353** citoyens avaient signé le fameux registre, obligeant ainsi la tenue d'un référendum dans les 120 prochains jours si le conseil persiste à soutenir le même règlement. Or, le lendemain, lors d'une séance extraordinaire, le conseil a décidé de retirer son règlement. C'est à suivre....

Après 12 ans de luttes incessantes et de victoires accumulées, rien n'est pourtant assuré pour les citoyens de Franklin. Le législateur québécois ne protège toujours pas la réserve d'eau et se contente de slogans et de vœux pieux même s'il a déposé sa politique nationale de l'eau en 2002 !